



# Appel à projets 2014

## Ecosystèmes, agricultures et alimentation

*Date limite de réception des dossiers: 20 août 2014*

### Contexte

Les modèles de production agricoles sont aujourd'hui remis en cause par de nouvelles pratiques et des expérimentations, des innovations, qui s'inscrivent dans un mouvement plus large d'ajustement ou de réorientation de l'intervention publique face aux défis alimentaires, écologiques et climatiques. Au niveau européen, la réforme de la Politique agricole commune à l'horizon 2020 prévoit d'écologiser les aides directes, et de soutenir de manière accrue les innovations, en renforçant les liens entre agriculteurs, chercheurs, conseillers, entreprises et ONG. Au niveau mondial, l'objectif de sécurité alimentaire à l'horizon 2050 invite désormais à appuyer les petits agriculteurs, à renouveler les politiques foncières et à exploiter le potentiel de l'agroécologie pour lutter contre la pauvreté.

Parallèlement, s'opère une remise en question des modes de consommation alimentaires. La malnutrition, les maladies liées à l'abondance d'aliments, l'importance du gaspillage alimentaire et les transitions alimentaires vers des régimes plus carnés dans les pays émergents sont autant de défis pour les années à venir. Ainsi, selon la FAO, une alimentation durable devrait contribuer à la sécurité alimentaire tout en réduisant ses impacts climatiques et environnementaux, à protéger la biodiversité et les écosystèmes, à respecter les cultures pour favoriser l'accès à tous d'une nourriture saine, abordable, diversifiée et sûre.

Les systèmes de productions agricoles et de consommation alimentaire se trouvent ainsi au centre d'enjeux qui relèvent autant de la protection des écosystèmes, de leur capacité à nourrir convenablement les populations, que de l'équité sociale et de la santé publique.

### Objectifs

La Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso mettent en place un programme de recherche-action portant sur les écosystèmes, l'agriculture et l'alimentation: il s'agit de faire émerger des pistes nouvelles qui vont permettre de penser autrement l'agriculture, son rapport aux territoires et aux Hommes, ses impacts sur les écosystèmes mais aussi l'alimentation, la place des agriculteurs et des consommateurs.

Cet appel à projets propose aux acteurs locaux et aux chercheurs de s'associer et transférer les savoirs paysans aux connaissances académiques afin de tester, mettre en œuvre, capitaliser et diffuser des expérimentations locales de productions alimentaires, détachées de leur contexte technique et professionnel et intégrées dans des projets d'aménagement du territoire en lien avec les usagers.

La Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso souhaitent encourager quelques initiatives innovantes dans la durée.

## Quelles sont les initiatives concernées ?

Sont concernées par cet appel à projets les initiatives qui croisent :

- des systèmes de production adaptés à leur territoire et basés exclusivement sur des processus naturels (agriculture biologique, biodynamie, agroécologie, agriculture de conservation, permaculture, agroforesterie...)

avec

- des démarches valorisant les besoins des consommateurs (accessibilité économique, besoins nutritionnels, socio-culturels, pratiques alimentaires, attentes environnementales etc.) dans la perspective d'une alimentation durable et pour la santé humaine à long terme.

Les projets soumis devront :

- être territorialisés ;
- comporter un axe expérimentation important, en lien avec un ou des laboratoires compétents dans les domaines explorés, dans une démarche de recherche-développement et d'implication des exploitants et des citoyens ;
- se dérouler en France, métropole et outre-mer ; des comparaisons et échanges avec des initiatives d'autres pays de l'Union Européenne sont éventuellement envisageables.

Une grande diversité des approches est souhaitée tant au niveau des pratiques (techniques de production, organisation du travail, organisation des acteurs, circuits de commercialisation...) que des territoires (des métropoles intra-muros aux zones rurales).

Pour les projets de recherche, les approches transdisciplinaires seront privilégiées.

Pour les projets de développement, l'implication de tous les usagers – producteurs et consommateurs – sera prioritaire.

Avec les 744 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 140 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

## Qui peut répondre ?

L'appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif et aux organisations collectives d'acteurs ainsi qu'aux laboratoires de recherche. La priorité sera donnée aux projets co-portés entre plusieurs structures, impliquant les collectivités, les chercheurs, les acteurs locaux, les producteurs et les citoyens-consommateurs.

## Modalités de soutien

Le soutien de la Fondation de France et de la Fondation Daniel et Nina Carasso est apporté sous forme d'une subvention annuelle ou pluriannuelle. Elle pourra co-financer les frais liés à la mise en œuvre du projet, y compris la capitalisation, la diffusion et l'essaimage des initiatives, les salaires des personnels dédiés (en dehors des emplois publics déjà financés) voire quelques investissements.

## Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org), rubrique *Trouver un financement*.

L'envoi du dossier se fait par courriel à : [environnement@fdf.org](mailto:environnement@fdf.org)

ET par courrier postal en deux exemplaires à l'adresse suivante :

Fondation de France  
Programme Environnement  
Ecosystèmes, agricultures et alimentation  
40, avenue Hoche  
75008 Paris

Date limite de réception : **20 août 2014**

Les demandes seront évaluées par un comité scientifique constitué d'experts indépendants. Les résultats seront communiqués exclusivement par courriel et voie postale à l'issue du jury qui se réunira en novembre 2014.